



Place Henri Barrona

51530 Moussy

Tél : 03 26 54 04 43

Mail : mairie.moussy@wanadoo.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MAI 2024

Monsieur le Maire, François LEJEUNE ouvre la séance à 18h40 en présence de Mesdames M. SADIER et V. RUELLE, Messieurs D. LEPOUTRE, O. MICHEL, JL. GRASSET, L. HERMANT, D. GIRARDIN, M. CRETE, V. COULMIER, C. MICHEL ainsi que Madame P. BOUCHE, secrétaire de Mairie.

Messieurs PA. LHOMME, B. KREIN et PH. FRAGET sont absents mais ont donné leur procuration.

Monsieur D. GIRARDIN est secrétaire de séance

Après lecture par le maire et signature par les intéressés des différentes délibérations adoptées lors du précédent Conseil Municipal, l'ordre du jour est abordé.

1°) - Travaux d'enfouissement des réseaux.

Monsieur Le Maire présente le devis du SIEM pour la réalisation de l'enfouissement des réseaux électrique et téléphonique (FIBRE).

Le montant du projet	:	906 261,00 €
Subvention	:	554 460,00 €
Reste à charge pour la commune	:	351 801,00 €

Les rues concernées sont :

- Dans leur intégralité : Rue du 11 Novembre, Rue Paul Ganon, Les places : Henri Barona, de la Paix, Léon Bourgeois
- Partiellement : Rue Prélôt Rue de la République, Rue Jules Ferry

Une question reste en suspend : L'enrobé de recouvrement est-il prévu dans ce montant ? Mr le Maire se renseigne.

Après quelques échanges, Monsieur Le Maire propose le vote suivant : êtes-vous d'accord pour valider ce projet d'enfouissement du réseau auprès du SIEM ?

La proposition est adoptée à l'unanimité des personnes ne résidant pas dans les rues impactées par les travaux (3 élus ne peuvent donc pas prendre part au vote)

2°) Étude pour le regroupement de communes.

Faut-il ré-ouvrir ce projet ? Compte tenu de certains avis divergents et d'un manque d'informations, D. LEPOUTRE se propose d'adresser à l'ensemble du Conseil, l'étude faite en novembre 2020 à la demande du Maire sur ce sujet.

La même question sera donc reposée au prochain conseil municipal après que chaque conseiller ait pu s'informer en lisant cette étude.

3°) Questions diverses.

- Le feu rouge récompense, Rue des Prieurés.

Il n'a pas été enlevé par la Mairie. Il a été volé ! Il sera remplacé.
Une plainte a été déposée.

- L'eau parasite (source) a été déviée pour se déverser dans le bassin du cimetière.

- Les gardes-corps : Les travaux de peinture sont en cours.

- Étude Hydraulique des Coteaux pour l'aménagement des chemins.

Messieurs GRASSET et CRETE font part des deux devis reçus pour cette étude qui sera subventionnée à hauteur de 80% TTC dans la limite de 50000€

Le devis le moins cher présente toutes les garanties d'une étude sérieuse. Il devrait être retenu.

- Lampadaires

- Chemin Vert / grande fontaine ne fonctionne pas.

- Rue de Champagne (11) – c'est toujours un ancien lampadaire. Il n'a pas été remplacé.

- Rue des Prieurés.

Les câbles France télécom (Fibre → Internet/téléphone) sont enchevêtrés dans les feuilles / branches des arbres.

Un élagage aura lieu en automne.

- Marquage au sol à L'intersection → Mont d'or – Rue de la Liberté – Rue des prieurés.

Le marquage au sol est effacé et rend cette intersection dangereuse.

Peut-il être refait rapidement ?

Plus rien n'étant à débattre, la séance est levée vers 21h.